

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Pomme de Terre

PICARDIE

Bulletin Technique des Stations d'Avertissements Agricoles n°1 du 23 mars 2007 - 2 pages

Lots de plants

Risque sanitaire: Assurer la traçabilité

L'**introduction** de plants de pomme de terre **en provenance de pays tiers autres que la Suisse** est **interdite** dans tous les états membres de l'Union Européenne.
En revanche, la circulation de plants entre Etats membres est possible, mais elle est soumise à une **réglementation spécifique pour les plants originaires des Pays-Bas, de l'Allemagne, du Danemark et de la Pologne.**

Les lots provenant de ces 4 pays doivent être **déclarés** au SRPV à leur introduction sur le territoire (et ce dans les 48 heures), et mis à disposition pour d'éventuelles **analyses** portant sur les bactéries responsables de la pourriture brune et de la pourriture annulaire. Le SRPV réalise des analyses sur 5% des lots introduits.
Vous pouvez solliciter votre fournisseur de plants pour la présentation d'un résultat d'analyse correspondant aux plants qu'il vous livre.

Pour faciliter les contrôles sur les lots introduits, nous vous demandons de :

⇨ **ne pas mélanger** les différents lots de plants de pomme de terre stockés

⇨ **attendre 15 jours** pour manipuler les plants : en cas de prélèvement, **attendre l'obtention du résultat d'analyses négatif avant d'entreprendre toute plantation.** En cas de suspicion et de besoin d'analyses complémentaires, une prolongation de la consignation sera transmise au détenteur du lot

⇨ **conserver pendant au moins deux ans** les passeports phytosanitaires (étiquettes bleues et/ou bons de livraison)

⇨ **bien repérer les parcelles** où sont implantés les différents lots lors de la plantation.

La réception des plants

A la réception des plants, il est souhaitable de réaliser **certains contrôles** afin de s'assurer de leur qualité :

➔ vérifier l'aspect général du lot : état sanitaire, endommagements, écarts de calibre

➔ réaliser un comptage de tubercules sur 100 kg afin d'anticiper d'éventuels manques

➔ exiger le passeport phytosanitaire du lot que vous recevez

Pour **préserver la qualité des plants certifiés** jusqu'à la plantation, des précautions sont à prendre dès la réception :

➔ conservez les plants **à l'abri du gel** (gelées matinales du début de printemps) et **de la pluie,**

➔ ne les entreposez **pas dans un stockage** de conservation pommes de terre dans lequel a déjà été **appliqué de l'antigerminatif,**

➔ **évitez** le stockage prolongé **sans aération.**

MILPV : outil d'aide à la décision en réseau.

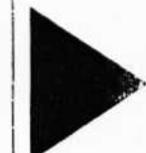
MILPV est un outil qui offre une aide à la décision personnalisée sur le mildiou de la pomme de terre. L'échange de données de terrain entre agriculteurs et techniciens constitue un réseau d'observation qui profite à tous.

A la source, les Avertissements Agricoles

MILPV dispense les conseils actualisés d'une protection raisonnée. Les modèles épidémiologiques fonctionnant à partir des stations météorologiques du réseau SRPV sont la **base du raisonnement** et caractérisent les risques sanitaires. L'outil prend également en compte l'environnement de la parcelle, la conduite de la culture (dont l'irrigation) et la sensibilité variétale au mildiou. Avec l'**Avertissement inclus** dans le logiciel, il informe l'agriculteur sur l'évolution de la réglementation qui veille à la sécurité de l'applicateur et du consommateur, ainsi qu'à la préservation de l'environnement.

☑ **Dernier bulletin si vous n'êtes pas réabonné**

▶



Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux
Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1011B08029
ISSN n°07576609
Tarif Courrier 67 euros
Tarif Fax 62 euros
Tarif e-mail 58 euros

Sur le terrain, ce qui est en place

Réseau météo et modèles

Les données météorologiques proviennent de **stations automatiques du réseau de la PV** entretenues régulièrement et validées chaque jour par une cellule de **télémaintenance. Les données sont fiables et toujours disponibles.** Pour le mildiou, les modèles épidémiologiques **Guntz-Divoux et Milsol** sont validés depuis longtemps. Les critères de décisions de traitement sont adaptés aux différentes **sensibilités variétales.**
Pour prendre en compte les éléments de sporulation, ce qui entraîne un temps de réaction très court, les **prévisions météorologiques à 3 jours** de Météo France sont introduites dans le calcul des modèles. Le réseau météo comporte 22 stations automatiques et télémaintenues (cf carte). 5 de ces stations appartiennent à Météo France et font l'objet d'un partenariat.

Observations de terrain

La connaissance de la **situation au terrain** est tout aussi indispensable. Seuls les réseaux d'observateurs et les tournées terrain permettent de récolter les données de mildiou sur tas de déchets, en parcelle, de secteurs pucerons, alternaria, problèmes physiologiques...

Installation du logiciel chez l'agriculteur

L'outil est robuste. Il utilise des paramètres simples. Il est performant parce qu'il répond à la demande de l'agriculteur - quand traiter et avec quel type de produit - sur chacune des parcelles de l'exploitation.

L'agriculteur enrichit les données de base

Une fois le logiciel installé (le téléchargement se fait sur internet), l'agriculteur introduit les éléments de chacune de ses parcelles (variétés, stade, observations, traitements, irrigation, pluie corrigée).

La décision

Par une connection internet, l'agriculteur obtient parcelle par parcelle un **conseil sur la date de traitement et le type de produit à utiliser**. Il peut aussi assurer la **traçabilité** de ses pratiques : calendrier de traitements, durée de protection des parcelles, pression de la maladie et risques.
Les mises à jour du logiciel se font automatiquement lors de la connexion au serveur.

L'interactivité

Si vous êtes dans un groupe, le technicien du groupe technique ou du collecteur peut intervenir dans le dispositif à l'aide de MILPV. Il peut introduire ses propres observations et en faire profiter le réseau SRPV et ses agriculteurs. Il peut aussi suivre les pratiques de l'agriculteur si ce dernier donne son accord et peut donner un conseil à la micro région pour ses adhérents.

Conclusion

Le dispositif MILPV associe les avantages des Avertissements Agricoles et du Système d'Aide à la Décision personnalisé. Sur son ordinateur, l'agriculteur dispose des résultats et observations du SRPV, enrichit cette base avec ses propres données, et s'établit ainsi une collaboration agriculteur-technicien.

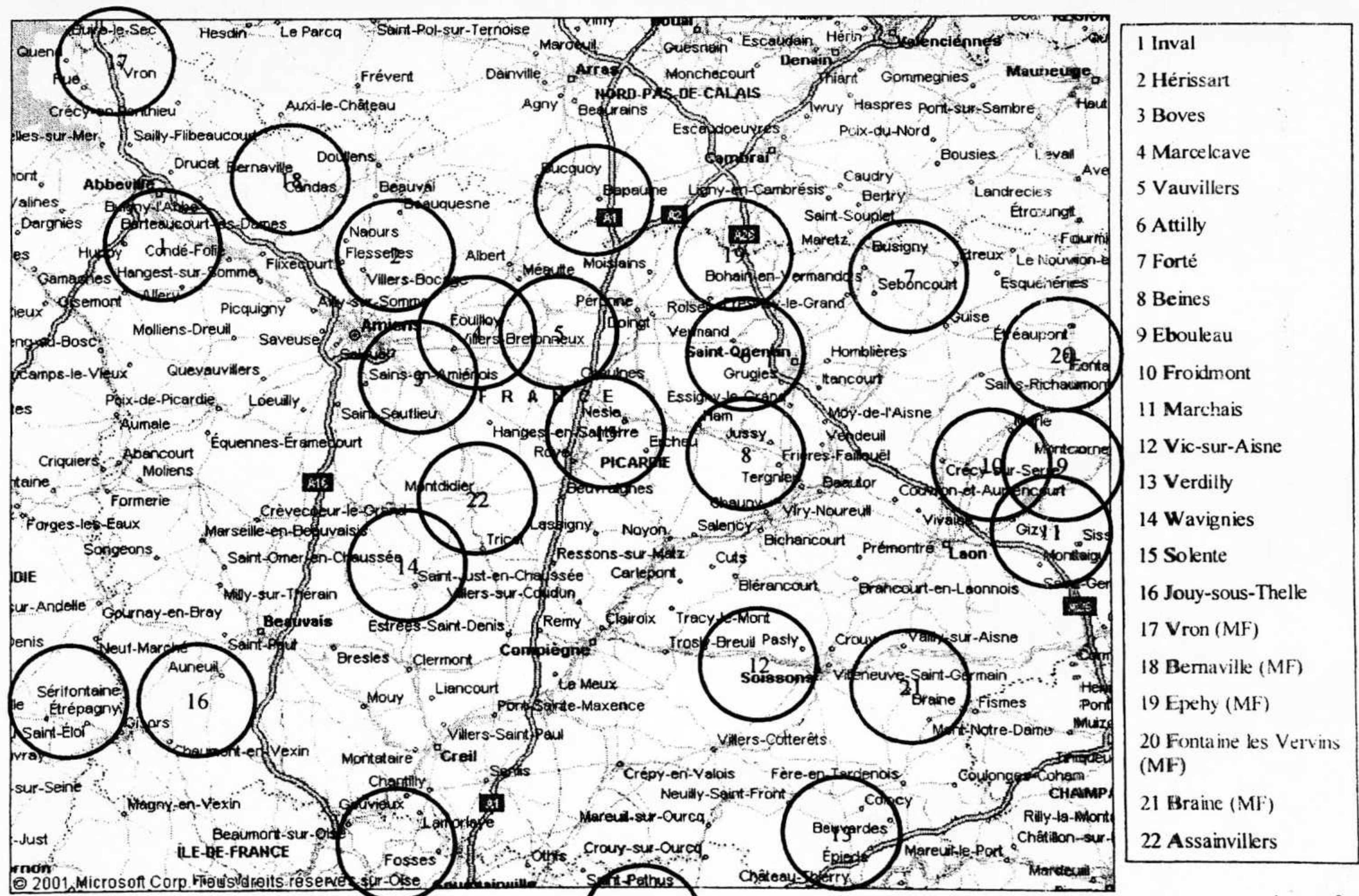
Le coût de MILPV (150 € HT par station) comprend le logiciel MILPV à partir des données météo fiabilisées des stations du réseau SRPV et l'Avertissement Agricole Pomme de terre. Le producteur peut créer autant de parcelles qu'il le souhaite.

Le règlement se fera à réception de la facture (2 chèques seront à renvoyer dont un pour la maintenance informatique).

Toutes les informations utiles sont sur le site www.srpv-picardie.com (dans la partie public, onglet MILPV dans la barre de navigation).

Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous.

Réseau des stations météorologiques SRPV - Picardie



P171